



# **MÉMOIRE**

**DE LA**

**FÉDÉRATION DE L'UPA OUTAOUAIS-  
LAURENTIDES**

**ET DU**

**SYNDICAT LOCAL DES COLLINES-DE-  
L'OUTAOUAIS**

**PRÉSENTÉ À LA**

**VILLE DE GATINEAU**

**2<sup>e</sup> PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ**

**3 JUILLET 2013**



## UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

En créant l'Union catholique des cultivateurs en 1924, devenue en 1972 l'Union des producteurs agricoles (UPA), les agriculteurs et les agricultrices du Québec ont résolument opté pour l'action collective en agriculture, et cet engagement ne s'est jamais démenti. Ils se sont donnés ainsi un syndicalisme agricole vigoureux, c'est-à-dire un mouvement autonome voué à la défense de leurs intérêts et à la promotion de l'agriculture.

Au fil de son histoire, l'UPA a travaillé avec acharnement à de nombreuses réalisations: le crédit agricole, le développement de la presse québécoise (avec son journal *La Terre de chez nous*), le coopératisme agricole, l'électrification rurale, le développement éducatif des campagnes, la mise en marché collective, la reconnaissance de la profession agricole, l'implantation de l'agriculture durable, etc.

L'action de l'UPA s'inscrit au cœur du tissu rural québécois et façonne le visage des régions à la fois au plan géographique, communautaire et économique. Maximisant toutes les forces vives du terroir québécois, le syndicalisme agricole et son action collective ont mis l'agriculture du Québec sur la carte du Canada et sur celle du monde entier.

La Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides est l'une des fédérations régionales regroupées au sein de l'UPA. Elle est composée de 11 syndicats locaux. Elle compte quelque 2600 entreprises agricoles. Son territoire est vaste. Il couvre l'Outaouais, les Hautes et Basses Laurentides ainsi que Laval et l'île de Montréal, soit 16 MRC et une partie de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le syndicat local des Collines-de-l'Outaouais couvre deux MRC, Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau, et compte 300 entreprises agricoles dont 73 sont situées sur le territoire de la Ville de Gatineau. Le syndicat local reçoit, de façon démocratique, le mandat de représenter les producteurs agricole du territoire de la ville de Gatineau.



## Retour sur le PSADR1

La Fédération régionale de l'UPA Outaouais-Laurentides et le Syndicat local de l'UPA des Collines-de-l'Outaouais ont déposé et présenté un mémoire lors des consultations publiques relatifs au premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé (PSADR1) de la Ville de Gatineau en mars 2013. Les principales préoccupations soulevées par l'UPA étaient 1) la gestion de l'urbanisation, entre autres l'expansion projetée des espaces industriels en zone agricole; 2) la protection des milieux naturels, plus particulièrement les normes entourant la protection des milieux humides, les odeurs animales et les gaz à effet de serre; 3) la mise en valeur de l'agriculture.

Nous avons constaté avec regret que le deuxième projet de schéma d'aménagement et de développement révisé (PSADR2) prévoit la même expansion des espaces industriels en zone agricole et les mêmes normes de distances séparatrices relatives aux odeurs. Par contre, un élément intéressant du PSADR2 est que les « terres agricoles actuellement exploitées ne sont pas touchées par les nouvelles mesures protection environnementales » (section 11.2.3). Cette affirmation mérite d'être clarifiée afin qu'on n'exige pas des producteurs agricoles qu'ils assument nettement plus que leur part pour protéger les milieux naturels de Gatineau. Finalement, le PSADR2 réitère la volonté de la Ville de Gatineau de mettre en valeur l'agriculture sur son territoire, notamment en élaborant un plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Il nous apparaît essentiel que la Ville de Gatineau s'outille d'un PDZA pour faire de l'agriculture une composante incontournable de l'aménagement et du développement de son territoire. Il est essentiel de d'établir le diagnostic des zones propices au développement de l'agriculture et de gérer l'urbanisation intelligemment. Nous sommes entièrement d'accord que des liens plus forts entre les milieux urbain et agricole sont à construire. Un territoire agricole dynamique ne peut être que positif pour l'ensemble de la population gatinoise.

Le présent mémoire se veut une contribution au futur PDZA de la Ville de Gatineau. Il s'agit d'une proposition concrète pour développer une agriculture périurbaine dans le secteur Aylmer.



### **Le secteur Aylmer**

Le secteur d'Aylmer possède un potentiel agronomique indéniable. Les fermes bovines, caprines, ovines, maraîchères et viticoles présentes dans ce secteur permettent aux citoyens de côtoyer la source de leur alimentation. Ces fermes périurbaines présentent un potentiel de multifonctionnalité de l'agriculture hors du commun. Il est possible, par leur proximité avec la ville, de leur donner une valeur éducative, sociale, environnementale et économique. Les producteurs agricoles peuvent profiter de la proximité des citoyens autant que l'ensemble des Gatinois peuvent bénéficier d'une agriculture périurbaine.

### **Le site Cook**

Vestige de l'urbanisation anarchique et de la production irréfléchie de déchets domestiques, commerciaux et industriels, ce dépotoir fût fermé officiellement en 1991 (nous émettons un doute sur le caractère définitif de cette fermeture, les activités de transbordement semblent toujours avoir lieu) et reçu en « héritage » lors de la fusion à la nouvelle Ville de Gatineau.

Nous croyons qu'il est possible et qu'il sera bénéfique pour la Ville de Gatineau de permettre au site Cook de contribuer positivement à l'activité agricole du secteur avoisinant. Une première étape essentielle serait la mise en place d'un inventaire biologique du site. Certains secteurs à l'intérieur du site sont déjà en très bonne voie de renaturalisation. Cependant, beaucoup de travail reste à accomplir pour que le site participe à la valorisation agricole du secteur.

La revalorisation du site désaffecté constituerait un objectif structurant pour le développement durable de ce secteur et de l'ensemble de la Ville de Gatineau. L'affectation agricole dont fait partie le site Cook et l'affectation rurale qui le borde permettent l'implantation d'une diversité d'usages agricoles conventionnel et connexe à des fonctions autres qu'agricoles tels qu'urbaines, touristique et récréatives.

Les contraintes associées à ce site doivent faire l'objet de mesures de protection particulières. À l'instar de certaines initiatives connues (Fédération des apiculteurs du Québec; Peter Kevan, Université Guelph), nous proposons la mise en place d'un projet de pollinisation sur le pourtour du site. L'impact positif de certaines plantes odorantes, l'activité biologique associée aux insectes pollinisateurs pourrait être bénéfique pour l'ensemble des pâturages voisins ainsi que pour la qualité de l'environnement en général. Aussi l'augmentation de l'activité biologique pourrait accélérer la renaturalisation d'une zone « brune morte » à l'intérieur même du site.



Réelle zone tampon autour du site, un projet de ce type démontrerait une prise en charge concrète par la Ville de Gatineau des problèmes associés à son développement. La charge financière de ce projet serait réduite comparée à l'impact positif de son utilisation. Une vocation éducative pourrait également lui être associée. À plus long terme, d'autres projets tel l'établissement de sites d'hivernages pour le bétail, de sites de compostage à petite échelle à l'intérieur même du site pourrait faire de Gatineau un exemple pour d'autres agglomérations de ce type aux prises avec des problématiques semblables.

Ce court mémoire n'est qu'une esquisse de proposition d'aménagement visant la mise en valeur des activités agricoles dans un secteur spécifique de Gatineau. Il s'agit d'un sujet parmi d'autres que l'UPA souhaiterait aborder lors de l'élaboration du PDZA de la Ville de Gatineau. La proposition d'aménagement du site Cook s'inscrit parfaitement dans les orientations du PSADR2 à l'égard du développement de l'agriculture. Il est grand temps qu'émerge une synergie entre les milieux urbain et agricole. Nous espérons grandement que l'époque où la ville s'agrandit au détriment de la zone agricole et de l'agriculture est maintenant révolue.

Richard Maheu, président  
Fédération UPA Outaouais-Laurentides

Michel Le Bel, président  
Syndicat local des Collines-de-l'Outaouais